



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 25 avril 2022

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Christine TASTAVIN, MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Geneviève EVRARD, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, François ROUSTAN, Patrick SCALA, Louis TIBONI

Excusés : MME Rosette GERMANO, MM. Claude COLOMBO, Gilles ERMANI

Assistent : MM. Stéphane DUDILLIEU (Directeur), Kevin ASSATI (CTD-PPF), DUPONT Christophe (CTD-DAP)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

CONDOLEANCES

- C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur André DONATI, personnalité marquante et incontournable du football Maralpin, membre de l'Association O.G.C. NICE depuis 1986, ancien de l'ASPTT NICE où il fut joueur, éducateur et dirigeant avant d'encadrer les cadets nationaux et les juniors critérium du CAVIGAL. Le Président, les membres du Comité de Direction présentent, à sa famille à ses proches et à son club, leurs plus sincères condoléances.
- A la suite du décès de Monsieur Bruno SOSO, arbitre honoraire de la LMF et du DCA, ancien Président de la Commission des Délégués et membre de diverses commissions du DCA. Le Président et les membres du Comité de Direction présentent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.
- Le Président et les membres du Comité de Direction tiennent à présenter à Monsieur Denis ARAMINI, Président de l'Entente des clubs FFF, vallées du Paillon et Rive Gauche, toutes leurs sincères condoléances, à la suite du décès de son père.

APPROBATION DES PV

PV du Comité de Direction du 14 mars 2022 ;
PV du Bureau Exécutif du 30 mars 2022 ;
Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité

FELICITATIONS

Aux équipes qualifiées pour les finales régionales Festival U13 qui se dérouleront les 14 et 15 mai 2022 à Lorgues (Var) à savoir :
U13 G : AS CANNES, RC GRASSE et OGC NICE.
U13 F : OGC NICE, ESCR et FC MOUGINS.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président, expose la courbe des licences comparativement aux deux dernières saisons.

DISTRICT DE LA COTE D'AZUR							Ecart 2021-22 2019-20	
2019-2020	2020 - 2021	Ecart nbre	Ecart %	2021 2022	Ecart nbre	Ecart %	Nbre	%
25 589	22 897	- 2 692	10,52%	25 857	2 960	12,93%	268	1,05%

-Après deux saisons impactées par la COVID 19, le niveau des licences de la saison 2019/2020 est dépassé de 268 unités soit une progression de 1,05%.

Dans le même temps la Ligue Méditerranée progresse de 1,84% avec un total de 117 213 licences, et la FFF est en régression de 0,14% avec 2 121 352 licences.

-Il présente un devis de 3 468 € pour la réalisation de travaux d'isolation du rez-de-chaussée du siège du DCA. Le Comité de Direction approuve cette proposition.

- Suite à la réunion du Collège des Présidents des Districts, il présente les premières réflexions menées sur l'évolution de la réforme de la pyramide des championnats nationaux seniors et féminins.

- Il fait un compte-rendu de la rencontre, suite à l'invitation des dirigeants de l'ASTAM, à laquelle il a participé, accompagné par le Secrétaire Général, M. Francis MAGGI, MM. Serge BESSI et Alain BROCHE membres du Comité de Direction. Un débat constructif s'est instauré où l'ensemble des questions et des problèmes de ce club ont été évoqués.

Il propose au Comité de Direction de lever l'interdiction à ce club d'évoluer à domicile sur les installations de Nice-Est.

Cette proposition est adoptée.

COMPETITIONS

Dans le cadre du contexte COVID, le COMEX de la FFF propose une disposition exceptionnelle aux Districts pour la gestion de la fin des championnats départementaux à savoir :

Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le COMEX de la FFF lors de sa réunion du 21 avril 2022, a proposé aux Districts d'appliquer la même disposition que celle qu'il a décidé pour les championnats nationaux, **à savoir la suspension pour les 3 derniers matches de championnat de la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur motif sanitaire.**

Le Comité de Direction du DCA à l'unanimité adopte cette mesure.

CALENDRIERS DES BARRAGES D'ACCESSION EN CHAMPIONNATS REGIONAUX 2022/2023

- Samedi 21 mai 2022 à Saint-Maximin : Barrages d'accession en R1 Futsal
- Dimanche 22 mai 2022 et samedi 28 mai 2022 : Barrages d'accession en R1 Féminines Seniors

POLE TECHNIQUE

M Kévin ASSATI CTD-PPF en poste depuis le 01 avril 2022, est présenté aux membres du Comité de Direction. Il revient sur son parcours dans le football et indique les actions prioritaires qu'il effectuera, notamment la rencontre avec les clubs.

A compter du 01 avril 2022, l'équipe technique du District de la Côte d'Azur est composée de MM. Kévin ASSATI (CTD-PPF), Christophe DUPONT (CDT-DAP) et Stéphane GALIANO (Technicien en milieu scolaire).

Bilan des opérations techniques

- Concours FOOT à l'ECOLE : après la désignation des lauréats départementaux, nos 2 lauréats (Statiques et Dynamique) ont remporté le Concours Académique. Nos lauréats défendront leur titre départemental lors du Jury Académique qui se déroulera le mardi 19 avril 2022 à la Ligue Méditerranée de Football.
- Semaine du Foot Féminin : Invitation des Clubs participant à la pratique Féminine à Urban Soccer « Villeneuve Loubet » (Catégorie : U6/U7F + U8/U9F + U10/U11F à 5) le samedi 21 Mai

- U18F Départemental (Saison 22/23) : rapprochement avec le District du Var pour évoquer la possibilité d'un interdistrict
- JND 18 Juin (réflexion à avoir sur le positionnement de l'événement : WE de l' AG Fédérale)
- Avancement sur le dossier U14 Départemental (Saison 22/23)
- Réflexion sur les Obligations d'encadrements des Equipes

TRESORERIE

- La Trésorière, Mme TASTAVIN informe qu'à l'échéance du 15 avril 2022, l'ensemble des clubs n'était pas en règle. La relance réglementaire a été faite pour régularisation sous quinzaine.

- La subvention sollicitée par l'Entente des Clubs de la Rive Droite du Var est accordée. Le montant figurant au PV interne, sera communiqué au bénéficiaire.

FOOT ENTREPRISE

A la demande de la Commission Foot Entreprise, la création d'un challenge de fin de saison entre le champion D1 entreprise du DCA et le vainqueur du challenge Prince Rainier III organisé les années paires en Principauté de Monaco et les années impaires par le DCA, est proposé au Comité de Direction.

Cette manifestation permettra de valoriser le Football en Entreprise sur la Côte d'Azur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Comité de Direction.

CHAMPIONNATS A 11

Sur la proposition de M. Serge BESSI, le Comité de Direction retient la candidature de l'ES CONTES pour l'organisation des finales des championnats départementaux qui se dérouleront les 11 et 12 juin 2022.

Par ailleurs, trois finales impliquant des clubs qualifiés pour les finales des Coupes Côte d'Azur doivent être avancées au 29 mai 2022, les clubs qui sont intéressés pour organiser ces rencontres peuvent faire acte de candidature par courriel au secrétariat du District.

FOOT REDUIT

La proposition de M. Alain BROCHE, d'étendre la F.M.I à tous les niveaux des compétitions U12 et U13 à partir de la saison 2022/2023 est approuvée. Les clubs devront s'assurer d'avoir les tablettes disponibles, le DCA n'en fournira plus néanmoins, il sera possible de se fournir sur la plateforme d'achat à destination des clubs "Le Corner » lecorner@fff.fr.

Par ailleurs, dès la saison prochaine, en catégorie U10 et U11, les feuilles de match des rencontres pourront être scannées en format PDF et transmises au secrétariat du DCA.

Cependant, la feuille de match originale devra obligatoirement, être conservée par les clubs, afin d'être présentée suite à une demande du DCA.

RECOMPENSES DU DCA PROMOTION 2022

M. Pierre LAFON rappelle la procédure retenue pour les demandes de distinctions par les clubs. Il informe que les propositions devront être adressées au secrétariat du DCA au plus tard le 01 juin 2022.

TOUR DE TABLE

-Mme Patricia ARNOUX revient sur les finales régionales DEFI CUP qui se sont déroulées le 09 avril 2022 à Sisteron. Le comportement des équipes représentant notre District a été exemplaire, avec une bonne ambiance et une convivialité tout au long du déplacement en bus et lors de la compétition. L'organisation de cette manifestation en 2022/2023, incombera au District de la Côte d'Azur.

La prochaine réunion de la Commission de Féminisation se tiendra le 23 juin 2022 à Monaco.

-M Georges ROMANO fait le compte-rendu des activités de la Commission d'appel.

-M. Pascal BISTARELLI revient sur le concours « Foot à l'École » qui a obtenu un franc succès auprès des enseignants et des Conseillers Pédagogiques de l'Éducation Nationale.

Le prochain Comité de Direction Plénier se tiendra le lundi 16 mai 2022 à 18 h au siège du DCA.

AGENDA

14 et 15 mai 2022 : Finale régionale festival u13G et U13F à Lorgues (83) ;
16 mai 2022 : 18 h, Comité de Direction Plénier du District de la Côte d'Azur
18 mai 2022 : remise label espoir à l'AS Mandelieu-la-Napoule ;
21 mai 2022 : barrages accession en R1 Futsal à Saint-Maximin (83)
22 et 28 mai 2022 : barrages accession en R1 Féminines à Saint-Maximin (83)
11 et 12 juin 2022 : Finales Championnats départementaux à Contes ;
11 et 12 juin 2022 : Finales des Coupes de la Côte d'Azur à Beausoleil ;
17 et 18 juin 2022 : AG d'été de la FFF à Nice ;
25 juin 2022 : AG d'été de la Ligue de Méditerranée de Football ;
02 juillet 2022 : AG d'été du District de la Côte d'Azur.

Clôture de la séance à 21h30.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.



Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

